

POUR LA CRÈCHE DES SŒURS GRISES

Les collectes faites dimanche dernier, dans les églises du diocèse, pour la Crèche des Soeurs Grises ont été abondantes. Le produit en sera publié bientôt.

Les besoins de cette Institution sont grands. Je crois qu'il est opportun et utile de les faire connaître.

La question des assurances n'est pas encore définitivement réglée. L'aile incendiée était assurée pour la somme de \$88 000 dollars. Le coût de la reconstruction et de l'ameublement dépassera ce montant. Mais ce n'est pas la seule chose à considérer.

L'oeuvre de la Crèche se soutient péniblement. Les Soeurs Grises auraient dû, peut-être, faire connaître plus tôt les difficultés qu'elles rencontrent. J'ai cru qu'il était de mon devoir de profiter du récent désastre pour implorer en leur faveur la sympathie du public.

Les grandes maisons de pierre remplies de pauvres, de vieillards, d'orphelins et d'enfants trouvés, sont loin d'être une source de richesse.

En 1917, le nombre des bébés reçus à la Crèche de la rue Saint-Mathieu a été de 684. Lors de l'incendie, il y en avait 169.

Voici maintenant les recettes et les dépenses pour cette même année :

RECETTES

Pensions	\$ 4,435.33
Gouvernement provincial	105.00
Ville de Montréal	1,200.00
Le Sou du pauvre	5,971.67
	Total . . . \$11,712.00

Pour nou
ge, sala
remède
de sépul
etc.

Voici l'exposé
1917 :

Pensions
Gouverne
Ville de
Le Sou d

Pour nou
ge, sala
remède
ment d

Le nombre des b
En
En
En